

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 93 (2012-2013)  
**Heft:** 3

**Vorwort:** Le mot du président de la SVSN  
**Autor:** Sesiano, Jacques

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le mot du président de la SVSN

Au début de cet été s'est constitué, à l'instigation de Madame Christine Fleury-Héritier, un comité de réflexion sur l'avenir de la Société. En faisaient partie, outre Madame Fleury-Héritier, les membres du Bureau, le trésorier, le rédacteur et la responsable du site de présentation de la Société. Nonobstant la cessation de ses fonctions au sein de notre Bureau, pour cause de fin de mandat, Madame Fleury-Héritier a souhaité poursuivre sous cette forme son engagement pour la Société. Il est ressorti des discussions dudit comité de réflexion diverses suggestions, dont la réalisation, dans la mesure du possible, fera partie des tâches prochaines.

Parmi les idées maîtresses, relevons les suivantes. La Société doit impérativement renforcer ses liens avec les deux établissements universitaires lausannois et avec les chercheurs. A l'instar de ce que souhaite établir l'Académie suisse des sciences naturelles dans le cadre de la Confédération, la Société devrait être perçue par le Canton comme un organe scientifique compétent auquel les instances dirigeantes pourraient, et même devraient, avoir recours lors de l'évaluation d'un projet concernant la nature et les sciences. La réalisation du premier point permettrait à la Société d'indiquer quelles personnes auraient la compétence requise si tant elle qu'elle ne les trouvât en son sein. Afin de renforcer les liens avec le public, la Société doit pouvoir annoncer, dès le début de l'automne, l'ensemble de son programme pour l'année qui y commence, ce qui permettra à chacun d'établir son agenda; d'autres sociétés cantonales le font régulièrement, ce sera donc aisé et permettra d'avoir une vue générale de la variété des activités de la Société bien meilleure que ne le fait la succession des annonces mensuelles. La Société devrait aussi, là encore à l'instar d'autres sociétés cantonales, organiser de brefs cours d'information sur un sujet précis, et ceci à l'intention de diverses catégories de public (cours général, cours spécialisé, introductions pour écoliers).

Ceci n'est qu'une partie des projets qui furent discutés, peut-être ceux dont la réalisation sera le moins ardue. D'autres verront encore, ou ne verront pas le jour. Quoiqu'il en soit, ces projets resteront comme l'illustration que la Société est un organisme bien vivant, qui cherche périodiquement à se régénérer et à se renouveler. Ne serait-ce que ceci permettrait de regarder ces réunions du début de l'été comme la marque d'un succès.

*Jacques Sesiano*

